

Image not found or type unknown



Dossier de Surrendettement

Par **Starfiles**, le 11/06/2019 à 14:40

Bonjour

j'ai un dossier de surrendettement qui m'a été accordé en mai 2018 le tribunal a validé le plan avec effacement des dettes au bout de 7 ans, je régle mes échéances tout les mois sans soucis.

Ma question est la suivante je dois recevoir un peu d'argent d'un héritage et j'aimerais savoir si je peux régler en priorité les petits créanciers.

Merci de votre aide